

**Séance publique du mercredi 29 avril 2014**  
**20 h 30**

**1) Vote du budget primitif M 14.**

Le maire expose au conseil que le Compte de Gestion ainsi que le Compte Administratif 2013 ont été votés par l'ancienne équipe municipale.

Le compte Administratif 2013 présente, en section de Fonctionnement, un excédent de 283.733,44 € et en section d'Investissement, un déficit de 73.176,97 €.

Il explique qu'il convient de combler d'abord le déficit d'investissement puis de décider de l'affectation de la somme restante.

Il propose l'affectation qui suit :

C/1068 : 73.176,97 €

C/002 : 210.556,47 €

Approbation unanime.

Il présente ensuite au conseil le projet de Budget Primitif 2014 tel que préparé par la commission des finances. Il indique que, conformément aux engagements de la nouvelle équipe, le taux des trois taxes ne sera pas augmenté.

Le Budget s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement -	Dépenses :	921.446,47 €
	Recettes :	921.446,47 €
Section d'Investissement -	Dépenses :	404.916,97 €
	Recettes :	404.916,97 €

Il invite le conseil à délibérer.

Le conseil, après discussion adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2014 tel que présenté ci-dessus.

**2) Vote du budget primitif M 49.**

Le maire expose au conseil que le Compte de Gestion ainsi que le Compte Administratif 2013 ont été votés par l'ancienne équipe municipale.

Le compte Administratif 2013 présente, en section d'Exploitation, un excédent de 60.084,58 € et en section d'Investissement, un excédent de 14.685,99 €.

Il propose de laisser les sections en l'état.

Approbation unanime.

Il présente ensuite le projet de BP 2014 qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes comme suit :

- Section d'Exploitation :	Dépenses :	137.756,65 €
	Recettes :	137.756,65 €
- Section d'Investissement :	Dépenses :	110.723,94 €
	Recettes :	110.723,94 €

Il invite le conseil à délibérer.

Le conseil, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le BP 2014 tel que présenté ci-dessus.

**3) Vote taux des trois taxes.**

Le conseil décide à l'unanimité de rester sur les engagements pris pendant la campagne électorale de ne pas augmenter les taux soit :

TH : 13,73%      TFB : 19,43%      TFNB : 76,25%

**4) Désignation des membres délégués à Hérault Energies.**

Monique Masduraud est proposée comme membre titulaire, et William Pellecuier comme membre suppléant.

**5) Approbation de la réalisation d'un diagnostic des installations de l'éclairage public existant.**

15 votes en faveur, 0 abstention, 0 vote contre. La réalisation du diagnostic est approuvée.

**6) Délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire en application de l'Article L. 2122-22 du CGCT.**

Décision reporté au conseil du mercredi 7 mai.

**7) Constitution de la Commune des Impôts Directs (CCID).**

Le maire propose la liste suivante :

15 votes en faveur, 0 abstention, 0 vote contre. La liste est adoptée.

**8) Autorisation de signature pour les marchés publics.**

**Commission**

Autorisation donnée au maire pour signer les marchés retenus pour la cantine.

15 votes en faveur, 0 abstention, 0 vote contre. Autorisation est donnée.

**9) Communication des commissions**

Point reporté au conseil du mercredi 7 mai.

**10) Questions diverses**

Pas de questions diverses.

Prochain conseil le 7 mai 2014 à 20h30